

En février 2026, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - février 2026

Informations Rapides · 27 février 2026 · n° 55

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 13 mars 2026. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,0 % en février 2026, après +0,3 % en janvier. Cette hausse de l'inflation s'expliquerait en partie par une baisse moins prononcée des prix de l'énergie, provoquée par un effet de base sur les prix de l'électricité qui avaient fortement reculé en février 2025. Les prix des produits manufacturés baisseraient moins qu'en janvier. Les prix de l'alimentation accéléreraient sur un an, comme ceux des services et du tabac.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,7 % en février, après -0,3 % en janvier. Ce rebond des prix s'expliquerait par la hausse des prix des services, tirés par le rebond saisonnier des services de transports, et par la hausse, également saisonnière, des prix des produits manufacturés, du fait de la fin des soldes dans l'habillement et les chaussures. Les prix de l'alimentation augmenteraient légèrement sur un mois, comme ceux de l'énergie et du tabac.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 1,1 % en février 2026, après +0,4 % en janvier. Sur un mois, il rebondirait de 0,8 %, après -0,4 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2025

	Pondérations 2026	février 2025	janvier 2026	février 2026 (p)
Ensemble IPC*	10 000	0,8	0,3	1,0
Alimentation	1 485	0,3	1,9	2,1
- Produits frais	170	1,8	1,1	3,1
- Autre alimentation	1 315	0,1	2,0	2,0
Tabac	168	4,5	2,7	3,0
Énergie	764	-5,8	-7,6	-3,0
Produits manufacturés	2 388	0,0	-1,2	-0,3
Services	5 195	2,2	1,7	1,8
Ensemble IPCH**	10 000	0,9	0,4	1,1

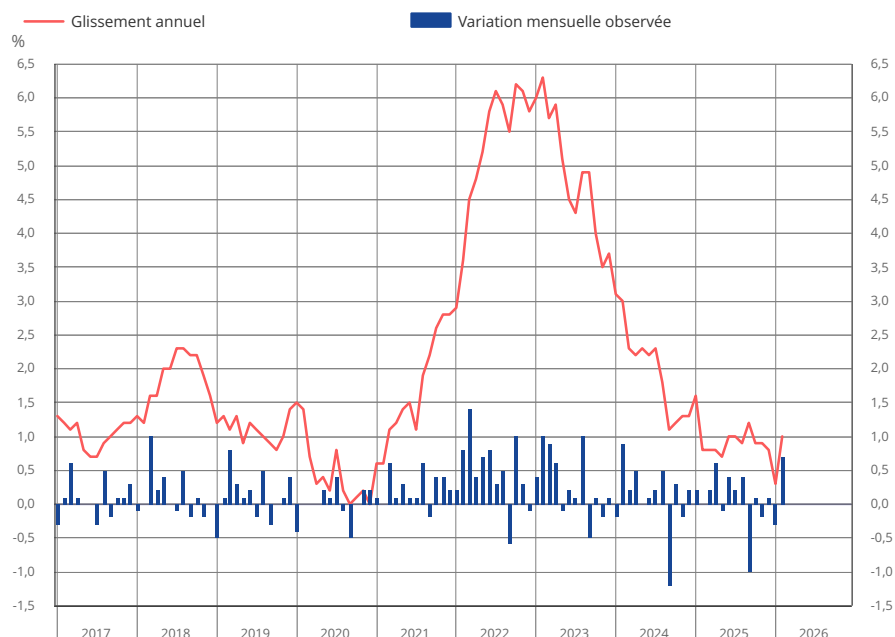
(p) données provisoires.

*: indice des prix à la consommation. **: indice des prix à la consommation harmonisé.

Champ : France.

Source : Insee – indices des prix à la consommation.

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (février 2026) : le 13 mars 2026, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires - mars 2026) : le 31 mars 2026, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475